

La réglementation au sein de la Réserve

Depuis la création de la Réserve Naturelle Régionale de la Zone Humide du Moulin, il existe une réglementation spécifique qui s'y applique et qui interdit entre autres sur tous les terrains situés dans le périmètre de la réserve :

- le dérangement des animaux,
- l'introduction d'espèces animales ou végétales,
- la photographie naturaliste,
- le prélèvement de végétaux,
- le dépôt de déchets,
- le feu,
- les chiens non tenus en laisse,
- la circulation des véhicules à moteur (hors chemins communaux),
- le campement,
- la baignade.

Merci de nous aider à préserver ce patrimoine naturel en respectant ce règlement...

Les contrevenants s'exposent à une amende.

Du cannabis sur la Réserve



Un partenariat avec la gendarmerie a été mené en 2013 pour interpellier les responsables d'une plantation de cannabis sur la réserve naturelle. Cette opération fut un succès. Les contrevenants ont été arrêtés et jugés. Les faits retenus contre eux sont la détention et la culture de drogue ainsi que l'introduction d'espèces sur une réserve naturelle.

LA LETTRE
D'INFORMATIONS DE LA
RÉSERVE NATURELLE
RÉGIONALE DE
LA ZONE HUMIDE DU
MOULIN EST ÉDITÉE
PAR LE CONSERVATOIRE
D'ESPACES NATURELS
DE LORRAINE

Siège social CEN Lorraine
3, rue du Président Robert
Schuman
57400 SARREBOURG
Tél. 03 87 03 00 90
censarrebourg@cren-lorraine.fr

Rédaction :
Mélanie BAUSCH
Conservatrice de la RNR
m.bausch@cren-lorraine.fr
Tél. 06 70 78 96 80

Directeur de la publication :
Alain Salvi,
Président du CEN Lorraine

Conception :
Studio Toucan-Toucan

Crédit photo :
Ecole de BOUZONVILLE
Ecole de BRETTNACH
Pierre WERNAIN
Mélanie BAUSCH

Impression : Région Lorraine
Dépôt légal : juillet 2014

Réserve Naturelle Régionale de la Zone Humide du Moulin

Date de création par le Conseil Régional de Lorraine :
➤ 26 et 27 novembre 2009

Département ➤ Moselle

Communes ➤ Velving et Téterchen

Milieux ➤ Mosaïque de zones humides
(prairies, tourbières, roselières)

Superficie ➤ 92 hectares

Gestionnaire ➤ Conservatoire d'espaces naturels
de Lorraine

Cette nouvelle lettre de la Réserve vous invite à mieux partager sa vie. A sa lecture on comprend bien que le site n'est pas un sanctuaire jalousement mis sous cloche au profit de quelques spécialistes érudits mais au contraire un véritable espace d'accueil, partagé, où les écoles, les promeneurs et tous les amoureux de nature peuvent découvrir des richesses naturelles souvent insoupçonnées.

Comme dans tout lieu de vie, on y développe des projets, on y découvre des événements insolites. L'enthousiasme des enfants lors des animations y est toujours source de bonheur. Et parfois, à l'autre bout de la vie, la tristesse peut aussi s'insinuer.

La toute prochaine aventure de la Réserve est celle de sa remise à neuf. Une longue mais nécessaire réflexion a fait émerger la perspective de nouveaux aménagements plus respectueux de l'écologie et des réglementations en vigueur. Mais la dimension paysagère a aussi été au cœur de la réflexion avec le choix du maintien de plans d'eau bien visibles. De la sorte, la personnalité du site conservera une esthétique de grande qualité et le cadre de vie familier des habitants du voisinage demeurera préservé.

Bienvenue à la Réserve Naturelle Régionale de la Zone Humide du Moulin !

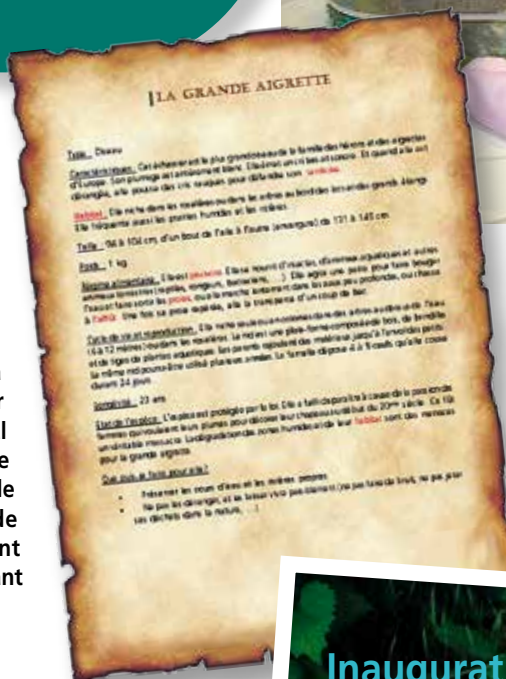
Alain SALVI
Président du CEN Lorraine



A la découverte de la Nature...

L'année 2013 a été marquée par de nombreuses actions de valorisation et de sensibilisation à la protection de l'environnement. Actions soutenues par le Conseil Régional de Lorraine.

Du 8 au 19 avril 2013, la salle socio-culturelle de Téterchen s'est transformée en zone humide. L'exposition "des zones humides à préserver" élaborée par le Parc Naturel Régional de Lorraine a pu être visitée par 14 classes de primaire du secteur de Boulay mais également par les riverains pendant le week-end.



15 jours pour les zones humides

Pour les classes, 2 ateliers étaient organisés : découverte de l'exposition sur la première demi-journée et une chasse aux trésors sur la Réserve Naturelle Régionale de la Zone Humide du Moulin sur la deuxième.

Pour le grand public, une conférence sur "l'histoire des zones humides" a été proposée le dimanche 14 avril au matin et animée par Jean-Michel DEREK, président du Groupe d'histoire sur les zones humides.

Inauguration

Le 14 juin 2013 lors de la fête de l'école de Téterchen, le sentier réalisé par l'école a été inauguré en présence du Vice-Président Moselle du CEN Lorraine et des Maires des communes de Téterchen et Velving.



Opération théâtre

Une pièce de théâtre a également été organisée le 25 août 2013 en partenariat avec Scène et Territoire.

La compagnie Rêve Général a proposé une déambulation théâtrale et musicale, balade poétique et surprenante au sein de la réserve. En se laissant guider par les acteurs, les spectateurs ont eu l'occasion, tout en se promenant, d'entendre

des textes, d'écouter de la musique, de regarder des mises en situation étonnantes, voire de prendre part eux-mêmes à cette étrange rencontre entre l'écrit et la nature.



Autres animations

En plus de ces 3 temps forts, l'école de Bouzonville a été accueillie le 3 avril 2013 sur la réserve naturelle pour des ateliers cours d'eau, tourbière et station d'épuration (en partenariat avec le service assainissement de la Communauté

de communes du Pays Boulageois). Le 11 juin 2013, l'école maternelle de Brettnach a également participé à une animation de découverte des prairies de la réserve naturelle.



Des nouvelles de l'Étang

Si l'année 2013 a été marquée par de nombreuses manifestations culturelles, 2014 sera rythmée par la réalisation des travaux de restauration de zones humides en lieu et place de l'étang de Velving.

Petit rappel

La loi sur l'eau du 30/12/2006 interdit la construction de nouveau barrage en travers d'un cours d'eau. L'étang de la réserve naturelle, construit en barrage sur le ruisseau de Téterchen, ne bénéficiait plus des autorisations réglementaires depuis 2001 (non renouvellement des autorisations par l'ancien propriétaire). Avec cette nouvelle loi, l'étang n'était plus conforme, ni autorisé. Un nouveau projet a donc été étudié en prenant en compte plusieurs objectifs :

- Augmenter la surface en roselière pour l'accueil des oiseaux
- Rétablir la continuité écologique du cours d'eau. Cela consiste à permettre le passage des poissons et des sédiments sur l'ensemble du cours d'eau (enlèvement des barrages).
- Faire en sorte que le projet soit accepté localement.

Présentation du projet

- Déplacement du cours d'eau au sein de l'emprise de l'ancien étang et rétablissement de sa continuité écologique
- Une ouverture dans la digue de 4 m. de large va être réalisée. Une passerelle sera positionnée au dessus de cette ouverture pour permettre le passage des promeneurs.

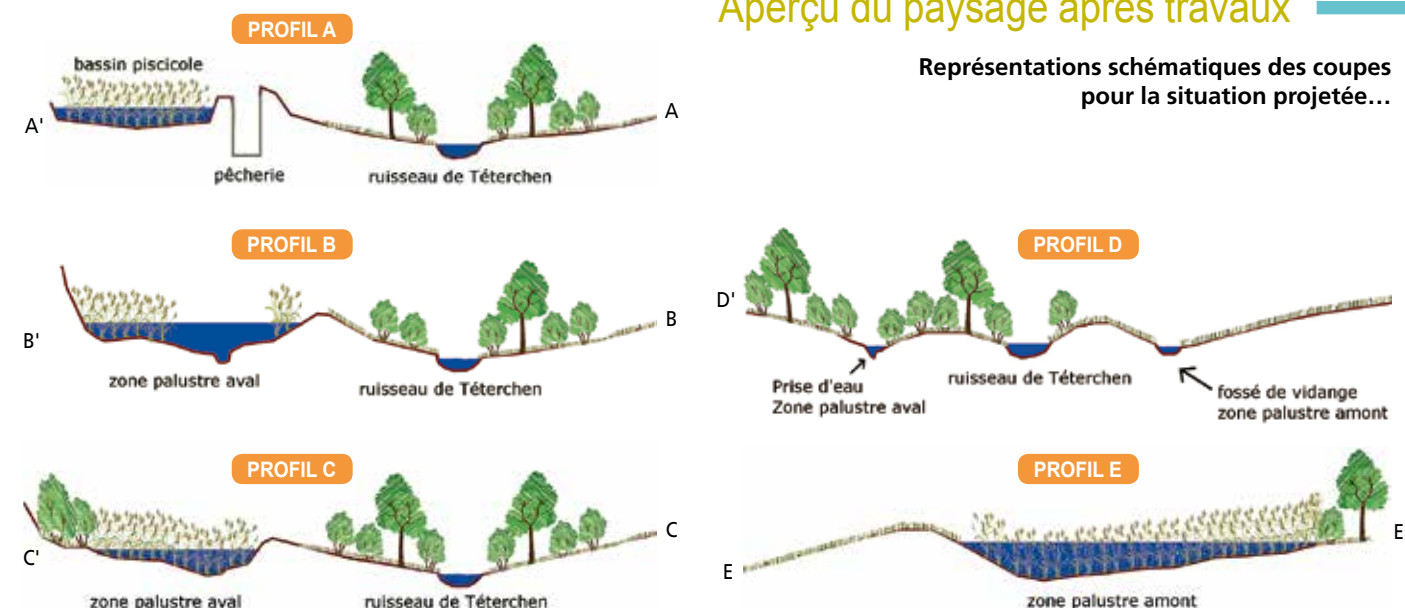
- Création de deux plans d'eau
- Le premier plan d'eau se situera à l'extrémité Nord-Est de l'ancien étang (zone palustre amont). Il aura une surface d'environ 1,6 ha et la profondeur maximale en eau sera de 80 cm. Des plantes aquatiques occuperont l'ensemble de cette surface.

Le second se situera à l'extrémité Sud-Ouest de l'ancien étang, près du chalet (zone palustre aval). Il aura une surface d'environ 2,25 ha et la profondeur maximale en eau sera de 120 cm. Cette profondeur permet de ne pas être entièrement colonisée par la végétation.



Aperçu du paysage après travaux

Représentations schématiques des coupes pour la situation projetée...



Calendrier prévisionnel de la mise en œuvre du projet

Février 2014 :

Validation du projet par le propriétaire, le comité consultatif de la réserve naturelle et le Conseil Régional de Lorraine.

Avril 2014 :

Instruction de la demande d'autorisation des travaux à la Direction Départementale des Territoires.

Mai 2014 :

Choix de l'entreprise qui travaillera sur le chantier

Août / Septembre 2014 :

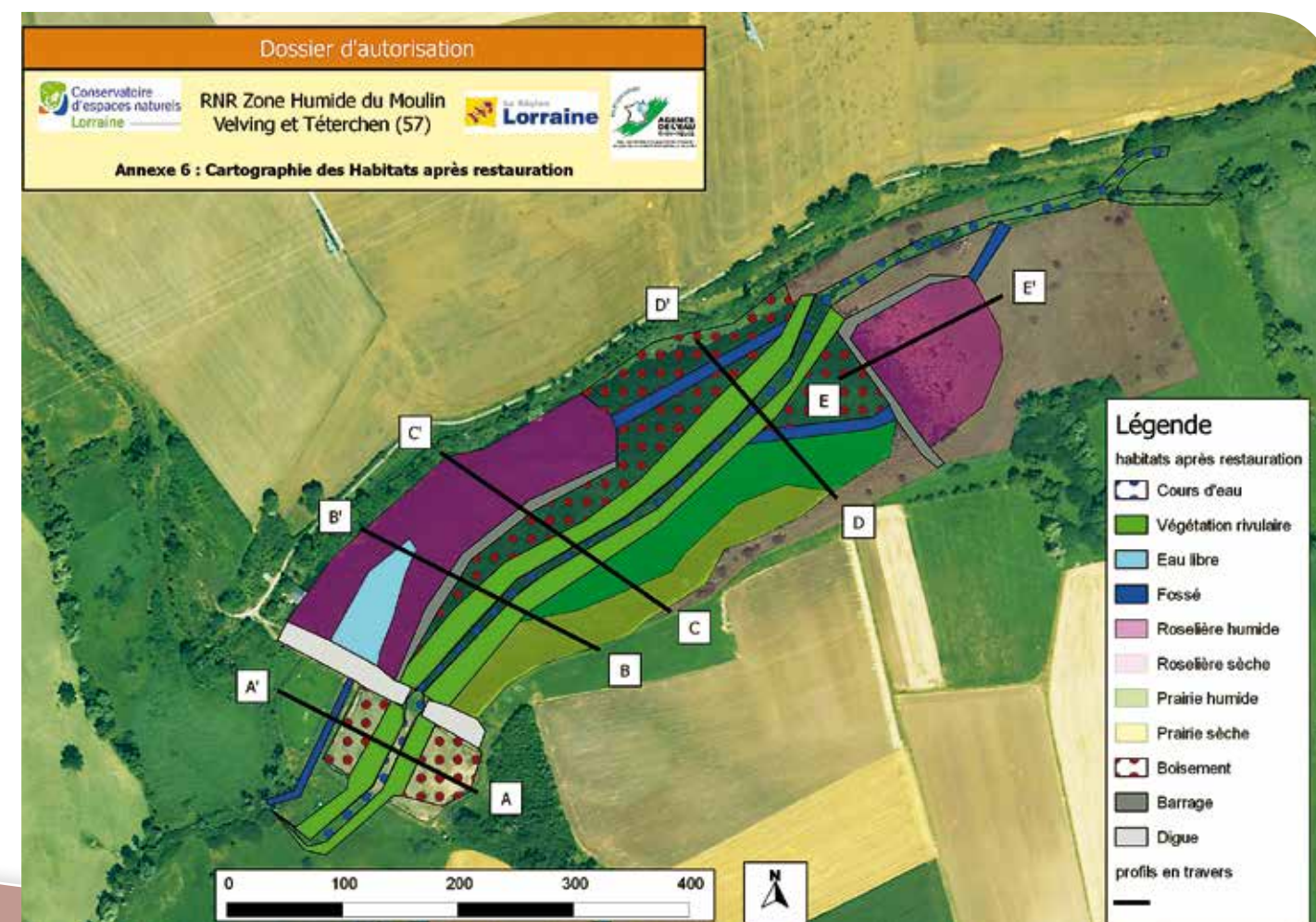
Mise en place de piquets pour localiser les zones de travaux.

Octobre / Novembre 2014 :

Réception de l'autorisation de la Direction Départementale des Territoires et démarrage du chantier pour 2 à 3 mois.

1^{er} semestre 2015 :

Inauguration.



Rencontre avec M. François TROMBINI, maire de Téterchen

le 14 avril 2014

Il vient d'être réélu maire de Téterchen, fonction qu'il exerce depuis 1980. Il est membre du Comité de suivi de la RNR et côtoie au quotidien cet espace naturel préservé que l'on aperçoit depuis les hauteurs du village. Nous avons souhaité le rencontrer pour évoquer avec lui ce patrimoine particulier. Il a bien voulu nous recevoir, entre deux rendez-vous municipaux, et nous l'en remercions.



M. François TROMBINI

M. le Maire, pourriez-vous dire quelques mots sur l'histoire de cette zone naturelle ?

Concernant l'étang, il appartenait à M. Adam qui y exerçait une activité de pisciculture. Cette zone s'appelle officiellement "Etang du Moulin de Velving". Le propriétaire a agrandi l'étang, aménagé les abords en créant un canal de déverse ainsi que le petit étang en contrebas de la digue. Il a aussi construit la maison qui servait de résidence de chasse. Puis il a cédé cet étang à un autre pisciculteur, M. Heymann.

S'agissant de la zone située en amont de l'autre côté de la route, et notamment de la tourbière, je ne connaissais pas la richesse de ce milieu mais je suis heureux d'en avoir appris l'existence car je sais maintenant que c'est un milieu remarquable et qu'il faut protéger les dernières tourbières qui existent en Moselle.

Quel regard portez-vous sur la RNR et la protection de cette zone ?

Laissez-moi vous dire que je suis un maire HEU-REUX de voir cette zone prise en compte et protégée. Parce que c'est un milieu exceptionnel, il fallait le protéger et je suis content qu'il soit devenu une **Réserve Naturelle Régionale**. Je veux saluer ici le rôle de la conservatrice, Mélanie Bausch, qui est une conservatrice efficace, voire exceptionnelle, qui la défend avec enthousiasme, qui a confié des terrains à des agriculteurs pour qu'ils les entretiennent. Je peux dire que mon collègue Gérard Fischer, maire de Velving, est favorable lui aussi à ce projet.

Je serais très heureux si un bulletin voit le jour car il aidera les habitants à mieux connaître la RNR et à se l'approprier. D'ailleurs une sortie nocturne a eu lieu le 25 avril 2014 pour le grand public.

Quel est l'apport de cette RNR pour la commune et ses habitants ?

C'est une zone de détente en pleine nature où les gens vont se promener, ils se l'approprient et ils vont la protéger. Des animations scolaires sont organisées, des sorties nature avec Mélanie, qui fait découvrir les ressources naturelles, la faune, la flore. Et les classes scolaires ont un programme consacré à la découverte du milieu naturel et de l'eau par exemple. J'ai souhaité aussi qu'il n'y ait plus de chasse sur cette zone, sauf s'il y a besoin de réguler les sangliers. Personnellement, j'aime être auprès de l'eau, laisser vagabonder mes pensées, aller me promener autour de l'étang d'un pas rapide, de préférence quand le temps est mauvais.

Quel est votre point de vue sur le nouveau projet d'aménagement en cours ? (effacement du grand étang, ouverture de la digue - DCE 2015, création de 2 petits plans d'eau)

Rétablir l'étang me paraît visuellement intéressant. Cet espace aquatique me semble important, le préserver est une bonne chose, car cette zone sans eau est un peu désolée quand on la voit de loin en descendant la route de Tromborn ou quand on vient de Velving. L'eau me semble importante : elle est vivante, elle dégage de la clarté, elle est brillante, elle reflète comme un miroir toute la nature autour d'elle.

Alors je suis content du nouveau projet, des deux petits plans d'eau qui seront alimentés par les ruisseaux. L'ensemble des nouveaux milieux créés offrira des habitats à la faune et à la flore des étangs et des roseaux, qui constitue une richesse pour tout ce secteur.

*Recueilli par Armand Bemer,
Vice-Président du Conservatoire
d'espaces naturels de Lorraine.*

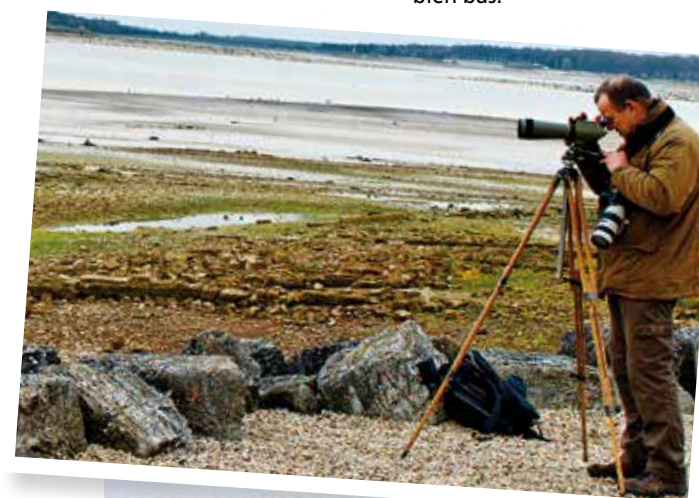


Pascal Toussaint est décédé le 20 février 2014, il était conservateur bénévole de la Réserve Naturelle Régionale de la Zone Humide du Moulin et surtout un grand admirateur de la Nature et des animaux à plumes.

Jacques KUNZLER - GECNAL :

Cher Pascal, au nom de l'Atelier des Jeunes Naturaliste de l'école Pierre Frisch de St Avold (AJN), nous te remercions du fond du cœur. Tu as réussi à transmettre à ces enfants ta passion pour la nature lors de nombreuses sorties au Bischwald, Bleiberg, Oderfang, ou encore à la carrière de Sainte Fontaine. Ton dévouement, ta compétence et ta pédagogie où la bonhomie côtoyait si bien la rudesse ont fait merveille. Tu as sans aucun doute semé dans ces jeunes esprits les graines qui feront d'eux des passionnés comme tu le fus toi-même.

Alors même si nous n'avons pas des chapeaux aussi beaux que le tien, Pascal, nous tirons les nôtres bien bas.



La réserve a perdu un de ses plus grands admirateurs...

Bernard FRIDERICH - GECNAL :

Nous avons commencé à former un trio, avec Pascal et Jacques, qu'il appelait "les vieux de la vieille", et nous devions retourner à l'étang du Bischwald ce printemps. Je m'y suis promené récemment, son absence était lourdement présente.

Il aimait donner aux autres et recevoir d'eux tout ce que la fréquentation et l'amour de la nature peut nous apporter, et il savait le faire avec simplicité.

Olivier HENRION - Groupe local LPO du Warndt au Pays de Nied :

Pascal Toussaint est parti rejoindre les oiseaux. Après 25 ans dans la chimie puis une reconversion comme animateur nature et 15 ans comme éducateur, il était devenu en 2009, conservateur bénévole du site de la Réserve Naturelle Régionale de la Zone Humide du Moulin.

Naturaliste autodidacte, son amour pour la Nature en générale et plus particulièrement pour les oiseaux date de son enfance. Il s'impliqua très vite dans de nombreuses actions de protections : le busard cendré, le réseau "oiseaux blessés", la LPO, le suivi d'espèces... (la liste est longue). Je n'oublie pas d'évoquer l'animateur hors pair qui a semé de nombreuses graines (dont je fais parti). L'aventure commença en 1988 via la création du

groupe LPO des jeunes de la vallée de la Nied ; plus tard, au sein du GECNAL (Groupement d'Etudes et de Conservation de la Nature en Lorraine) il créa l'atelier des jeunes naturalistes et plus récemment le groupe local LPO du Warndt au Pays de Nied. Malgré la maladie, il n'a cessé son engagement pour la Nature, "des projets plein la tête". Malheureusement, le sort en a décidé autrement, il nous a quittés précipitamment après un combat acharné.

Salut Pascal, sache que tu vas nous manquer !

Mélanie BAUSCH - CEN Lorraine :

Pascal, c'est celui qui me faisait découvrir la réserve naturelle autrement qu'avec mes yeux. Qui arrivait à me surprendre en sortant des roseaux de façon silencieuse.

A qui, désormais, je pense souvent quand je suis seule sur la Réserve.

